

Ruhengeri , le 8 juillet 1958
de

(1) N° I/754/CAC

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :Objet :
Voorwerp :

Madame Veuve Sebudandi

à
N K U L I

Madame Veuve,

Je vous saurais gré de vouloir bien
rembourser l'avance de 6.000,-frs vous accordée
le 20 février écoulé.-

Agréez, Madame, mes civilités

L'Administrateur de Territoire

p.e

Le Comptable Centralisateur des CACI
CURVERS.C.-/ TRADUCTION /

Ndakumenyesha ko ugomba kwishyura mafranga
wahawé y'umwenda 6.000 mukwezi kwa 2 tariki ya 20,-